

---

**Quarante-neuvième session ordinaire (2005)**

## Bureau

### Compte rendu de la 1<sup>ère</sup> séance

*Tenue à l'Austria Center Vienna, le 26 septembre 2005 à 18 h 15.*

#### Table des matières

Point de l'ordre du jour provisoire <sup>1</sup>		Paragraphes
–	Adoption de l'ordre du jour de la séance	1–3
5	Dispositions concernant la Conférence générale	4–13
	a) Adoption de l'ordre du jour et répartition des points de l'ordre du jour aux fins de premier examen	4–7
	b) Date de clôture de la session et date d'ouverture de la session suivante	8–13
–	Rétablissement du droit de vote	14

---

<sup>1</sup> GC(49)/1 et Add.1.

## Liste des présents

### Président

M. BAZOBERRY (Bolivie), Président de la Conférence générale

### Membres

Mme HALL (Canada), Vice-Présidente de la Conférence générale

M. SKOKNIC (Chili), Vice-Président de la Conférence générale

Mr. WU Hailong, représentant Mr. ZHANG Huazhu (Chine), Vice-Président de la Conférence générale

M. AMHA (Ethiopie), Vice-Président de la Conférence générale

M. SERGEEV, représentant Mr. RUMYANTSEV (Fédération de Russie), Vice-Président de la Conférence générale

Mme WIJewardane (Sri Lanka), Vice-Présidente de la Conférence générale

M. ARAMRATTANA, représentant Mr. PANUPONG (Thaïlande), Vice-Président de la Conférence générale

M. JENKINS, représentant M. WRIGHT (Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord), Vice-Président de la Conférence générale

M. STRATFORD (États-Unis d'Amérique), Président de la Commission plénière

M. BEKOE (Ghana), membre élu

M. NIEWODNICZAŃSKI (Pologne), membre élu

Mme ŽIAKOVÁ (Slovaquie), membre élu

Mme KASHLAN, représentant Mr. OTHMAN (République arabe syrienne), membre élu

### Secrétariat

M. ANING, Secrétaire du Bureau

## – Adoption de l'ordre du jour de la séance (GC(49)/GEN/1)

1. Le PRÉSIDENT fait part de son intention, pour la conduite des travaux du Bureau, de suivre la pratique qui veut que le Bureau se réunisse en séance privée mais qui prévoit que les représentants d'États Membres ayant demandé l'inscription d'une question à l'ordre du jour ont le droit, en vertu de l'article 43 du Règlement intérieur de la Conférence générale, d'assister aux séances du Bureau au cours desquelles leur demande est examinée et de participer, sans droit de vote, aux débats y afférents. Sur décision du Bureau, les représentants d'autres États Membres pourront également assister aux séances du Bureau et participer aux débats.
2. L'ordre du jour provisoire de la séance comporte les deux subdivisions traditionnelles du point intitulé 'Dispositions concernant la Conférence générale', à savoir 'Adoption de l'ordre du jour et répartition des points de l'ordre du jour aux fins de premier examen' et 'Date de clôture de la session et date d'ouverture de la session suivante'.
3. L'ordre du jour est adopté.

## 5. Dispositions concernant la Conférence générale

### a) Adoption de l'ordre du jour et répartition des points de l'ordre du jour aux fins de premier examen (GC(49)/1 et Add.1)

4. Le PRÉSIDENT invite le Bureau à examiner l'ordre du jour provisoire de la Conférence générale (GC(49)/1 et Add.1). S'il n'y a pas d'objection, il considérera que le Bureau recommande à la Conférence générale que l'ordre du jour de la session en cours comprenne toutes les questions figurant dans les documents GC(49)/1 et Add.1.

5. Il en est ainsi décidé.

6. Le PRÉSIDENT invite le Bureau à examiner la répartition des points de l'ordre du jour aux fins de premier examen et l'ordre d'examen suggérés dans les documents GC(49)/1 et Add.1. S'il n'y a pas d'objection, le Président considérera que le Bureau recommande à la Conférence générale de conserver la répartition des points de l'ordre du jour aux fins de premier examen et l'ordre d'examen suggérés dans les documents GC(49)/1 et Add.1.

7. Il en est ainsi décidé.

### b) Date de clôture de la session et date d'ouverture de la session suivante

8. Le PRÉSIDENT dit que le nombre d'orateurs qui s'inscrivent pour prendre la parole au cours de la discussion générale est l'un des principaux facteurs déterminant la durée de la session. Plus de 100 délégations se sont inscrites jusque-là. La coopération et la bonne volonté de toutes les délégations sont nécessaires si l'on souhaite que la Conférence termine ses travaux dans les délais. La Commission plénière doit terminer ses travaux au plus tard jeudi soir.

9. M. ANING (Secrétaire du Bureau) déclare en réponse à une question de M.SKOKNIC (Chili), que des dispositions ont été prises pour tenir des séances du soir mardi, mercredi et éventuellement jeudi, si besoin, pour que la Conférence s'achève dans les délais prévus.

10. Le PRÉSIDENT dit que, s'il n'y a pas d'objection, il considérera que le Bureau recommande à la Conférence générale de fixer au vendredi 30 septembre 2005 la date de clôture de la session en cours.

11. Il en est ainsi décidé.

12. Le PRÉSIDENT informe le Bureau que, pour la prochaine session ordinaire, des locaux ont été provisoirement réservés à l'Austria Center pour la semaine débutant le lundi 18 septembre 2006. S'il n'y a pas d'objection, il considérera que le Bureau recommande ce jour à la Conférence générale comme date d'ouverture de la session ordinaire suivante.

13. Il en est ainsi décidé.

## – **Rétablissement du droit de vote** (GC(49)/INF/13)

14. Le Président dit que l'Iraq a soumis une demande de rétablissement de son droit de vote (GC(49)/INF/13). Il propose que le Bureau examine cette demande, et toute autre demande présentée dans l'intervalle, lors de sa réunion en tant que Commission de vérification des pouvoirs, le jeudi 29 septembre.

**La séance est levée à 18 h 30.**